

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DECEMBRE 2015

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Secrétaire de séance : PLANTIER Céline

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE REUNION DU 30 NOVEMBRE 2015

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du 30 novembre 2015.

Avis sur le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunal (SDCI)

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- donne un avis favorable à la proposition de Schéma Départemental de Coopération Intercommunal de Monsieur le Préfet de la Loire.
- demande à Monsieur le Préfet de prendre en compte les demandes des communes des départements voisins souhaitant intégrer la Communauté d'Agglomération de Saint-Etienne Métropole.

PROJET EOLIEN : Autorisation à Monsieur le Maire de négocier, puis de choisir un opérateur dans le cadre du projet éolien de Doizieux

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Réaffirme son intérêt pour les énergies renouvelables, tant sur le plan environnemental, que sur celui du développement local ;
- N'émet pas d'objections à la réalisation d'études relatives à l'implantation d'un parc éolien sur la commune par l'une des sociétés pressenties, (à savoir Abowind ou Boralex) ;
- Se déclare conscient de l'effort à réaliser pour concrétiser un tel projet et accepte donc d'apporter son aide à l'une des sociétés pressenties dans l'organisation de réunions permettant l'information de la population et des acteurs locaux. Il est à préciser que cette aide ne sera en aucun cas financière ;
- Autorise Monsieur le Maire à négocier avec les sociétés pressenties les termes d'un contrat dont la forme juridique sera précisée ultérieurement concernant les parcelles communales, d'une convention relative à l'autorisation des droits de passage et de survol sur les chemins appartenant à la commune, à choisir l'une des sociétés pressenties et à négocier avec elle les termes des documents nécessaires aux études, à la construction et à l'exploitation du parc éolien et de ses infrastructures.

La séance est levée à 20h30.